

NUMERIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION

Secteur médico-social
Région Hauts de France
Arras, 3 juin 2019

Organisé par



Avec le soutien de



Programme

10h00 Feuille de route du virage numérique « Ma Santé 2022 »

11h00 Le programme PREDICE ; les services numériques pour les professionnels et les usagers du secteur médico-social.

12h00 - BUFFET DEJEUNATOIRE –

13h00 Le soutien de l'ARS Hauts-de-France pour le secteur médico-social

13h45 Les actions du collectif SI MS en Hauts-de-France et les rencontres DSI ESMS

14h30 Les projets de télémédecine pour le secteur PA et PH pour les 3 années à venir

15h00 Le déploiement du DMP et la MS pour le secteur médico-social

16h00 Les apports de l'ANAP auprès du secteur médico-social

Programme

10h00 Feuille de route du virage numérique « Ma Santé 2022 »

11h00 Le programme PREDICE ; les services numériques pour les professionnels et les usagers du secteur médico-social.

12h00 - BUFFET DEJEUNATOIRE –

13h00 Le soutien de l'ARS Hauts-de-France pour le secteur médico-social

13h45 Les actions du collectif SI MS en Hauts-de-France et les rencontres DSI ESMS

14h30 Les projets de télémédecine pour le secteur PA et PH pour les 3 années à venir

15h00 Le déploiement du DMP et la MS pour le secteur médico-social

16h00 Les apports de l'ANAP auprès du secteur médico-social

Rencontre numérique et SI médico-social
dans les Hauts-de-france

-

les projets et les priorités nationales
sur la feuille de route
« accélérer le virage du numérique »

-

Ma Santé 2022

Arras, le 03 juin 2019

Emmanuel GUILBERT – ARS- DST – Service SI de Santé

CONTEXTE

1. Septembre 2018 : présentation de la stratégie de transformation du système de santé « Ma Santé 2022 »
 - ❖ Volet numérique : Rapport Dominique Pon / Annelore Coury
2. 25 avril 2019 : présentation de la feuille de route « accélérer le virage numérique »
 - ❖ Orientations de la politique du numérique en santé dans le cadre de la stratégie Ma santé 2022

CONTEXTE

La révolution numérique en quelques mesures clés de Ma santé 2022 :

- Ouvrir un espace numérique de santé à destination de chaque Français d'ici janvier 2022
- Déployer pleinement la télémédecine_
- S'appuyer sur le numérique pour améliorer les organisations, dégager du temps médical et offrir un bouquet de services numériques aux professionnels de santé
- Ouvrir l'hôpital (programme HOP'EN) et les territoires de santé (programme e-Parcours) sur le numérique
- Favoriser la production et l'utilisation des données de santé
- Constituer une commission de l'éthique numérique en santé
- Encourager l'innovation en e-santé

5

GRANDES ORIENTATIONS, 26 ACTIONS

1ÈRE ORIENTATION

RENFORCER
LA GOUVERNANCE
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ



3 Publication d'une doctrine
technique
et d'une architecture cible

Concertation publique : septembre à décembre 2019

2ÈME ORIENTATION

INTENSIFIER
LA SÉCURITÉ ET
L'INTEROPÉRABILITÉ
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ

3ÈME ORIENTATION

ACCÉLÉRER
LE DÉPLOIEMENT
DES SERVICES
NUMÉRIQUES
SOCLES

4ÈME ORIENTATION

DÉPLOYER
AU NIVEAU
NATIONAL DES
PLATEFORMES
NUMÉRIQUES
DE SANTÉ

5ÈME ORIENTATION

SOUTENIR
L'INNOVATION
ET FAVORISER
L'ENGAGEMENT
DES ACTEURS



2 Tour de France de la
e-santé

Septembre 2019 à février 2020

=> Le 05 septembre 2019 à Lille

Pour plus d'information : esante.gouv.fr/actualites/presentation-de-la-feuille-de-route-accelerer-le-virage-numerique

1ère ORIENTATION

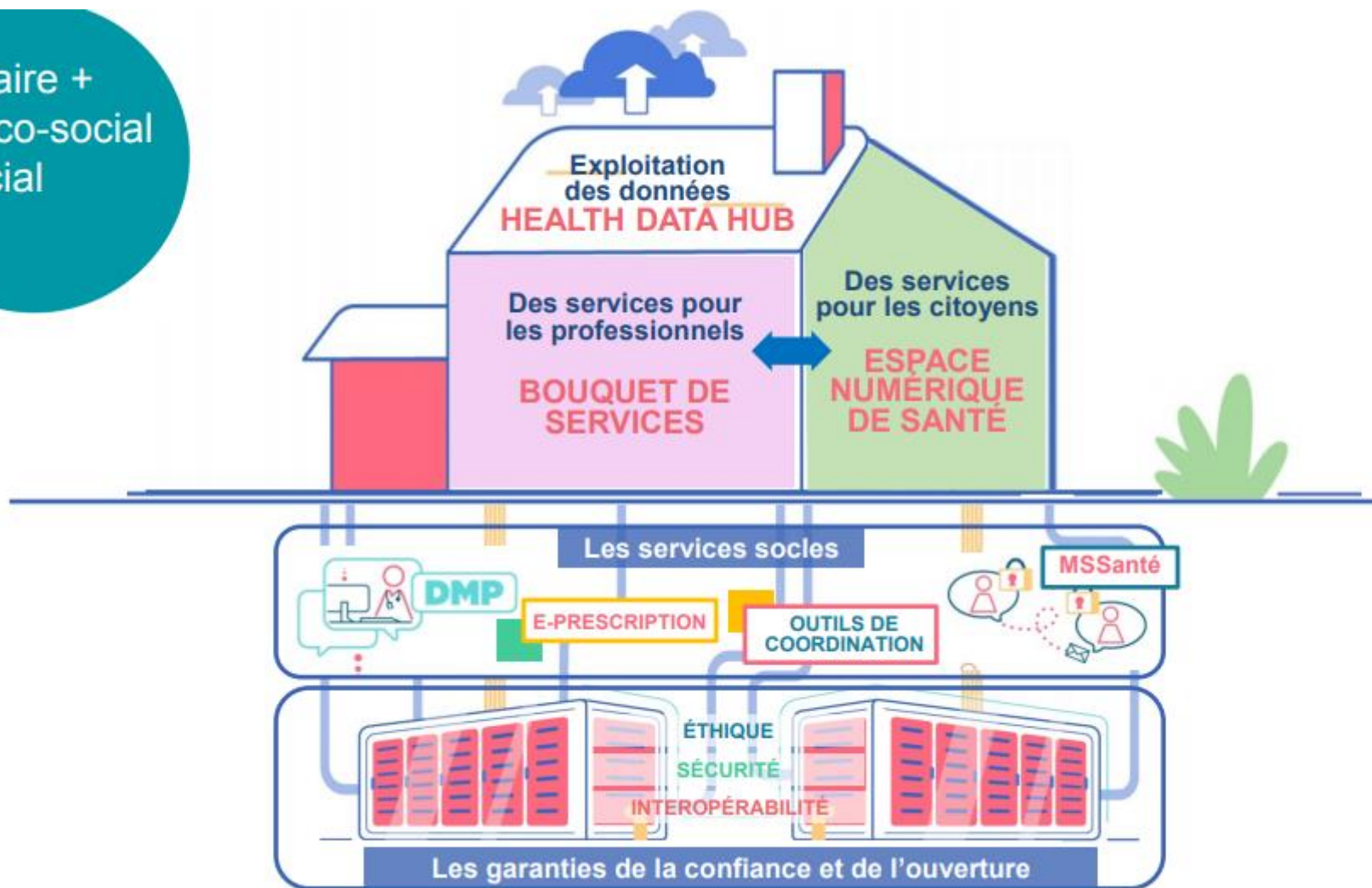
RENFORCER LA GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ



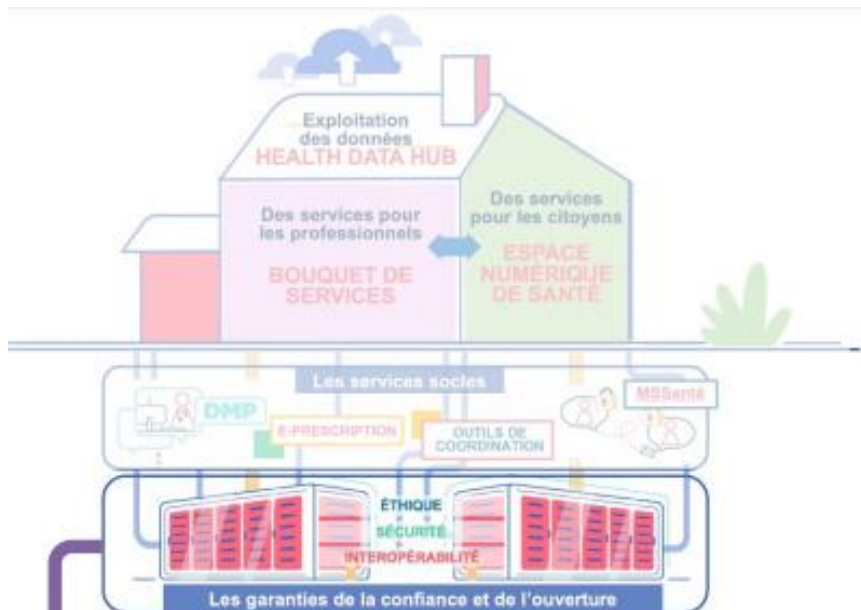
- 1 Délégation ministérielle du numérique en santé, Agence du numérique en santé
- 2 Conseil du numérique en santé, cellule d'éthique
- 3 Publication d'une doctrine technique et d'une architecture cible

Schéma d'architecture cible afin de poser un cadre de référence

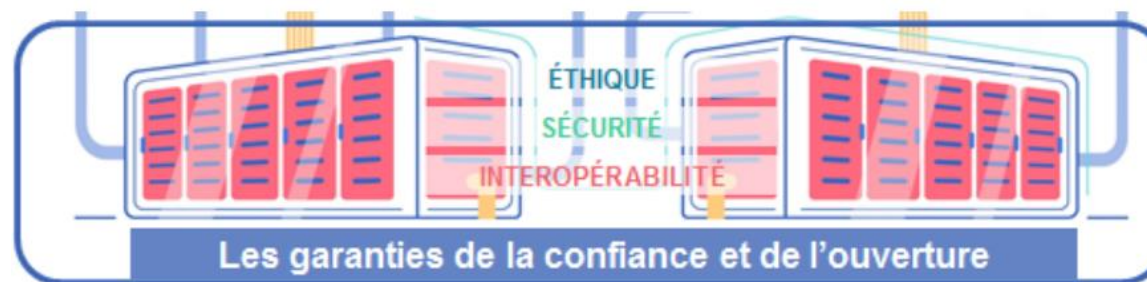
sanitaire +
médico-social
+ social



2ème ORIENTATION

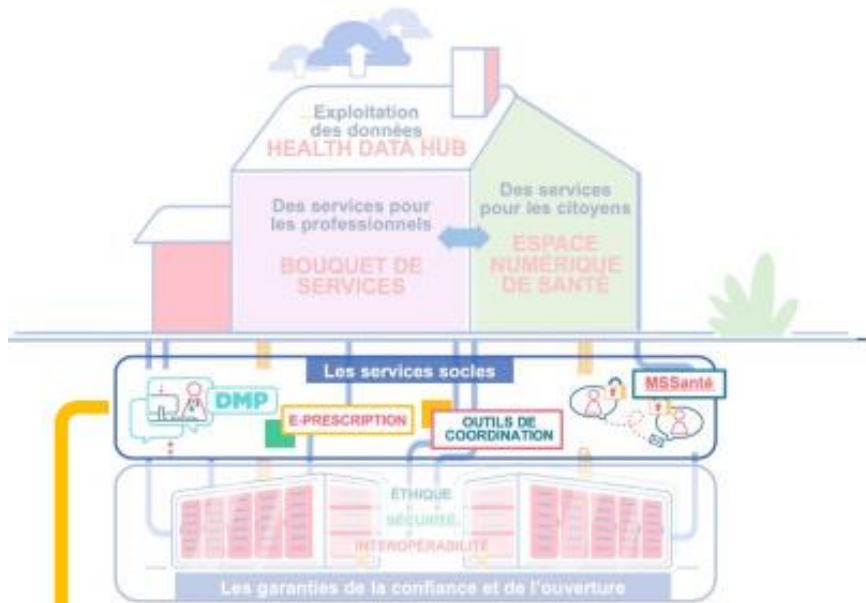


**INTENSIFIER
LA SÉCURITÉ ET
L'INTEROPÉRABILITÉ
DU NUMÉRIQUE
EN SANTÉ**



- 4 Identification des professionnels et des structures
- 5 Authentification des professionnels : e-carte CPS et fournisseur d'identité « pro santé connect »
- 6 Identifiant national de santé (INS)
- 7 Authentification des usagers : appli carte Vitale (« apCV »)
- 8 Opposabilité des référentiels d'interopérabilité et de sécurité, contrôle de conformité
- 9 Sécurité opérationnelle du numérique en santé
- 10 Centre de gestion des terminologies de santé

3ème ORIENTATION



**ACCÉLÉRER
LE DÉPLOIEMENT
DES SERVICES
NUMÉRIQUES
SOCLES**

11

DMP

12

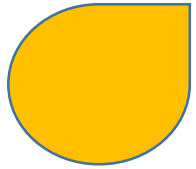
Messageries sécurisées de santé

13

e-prescription

14

Outils de coordination (e-parcours)



Accélérer le déploiement des services socles

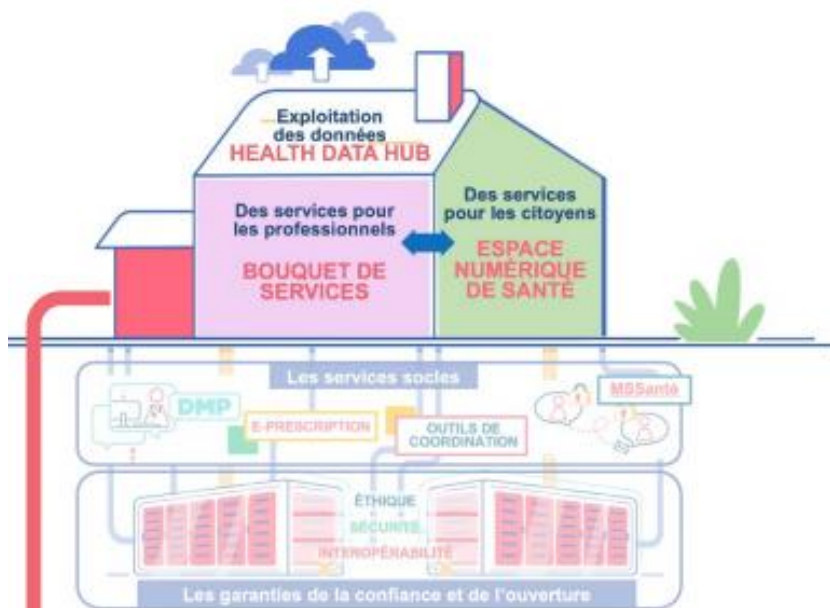
La feuille de route comporte quatre principaux services pour échanger et partager les données de santé en toute confiance :



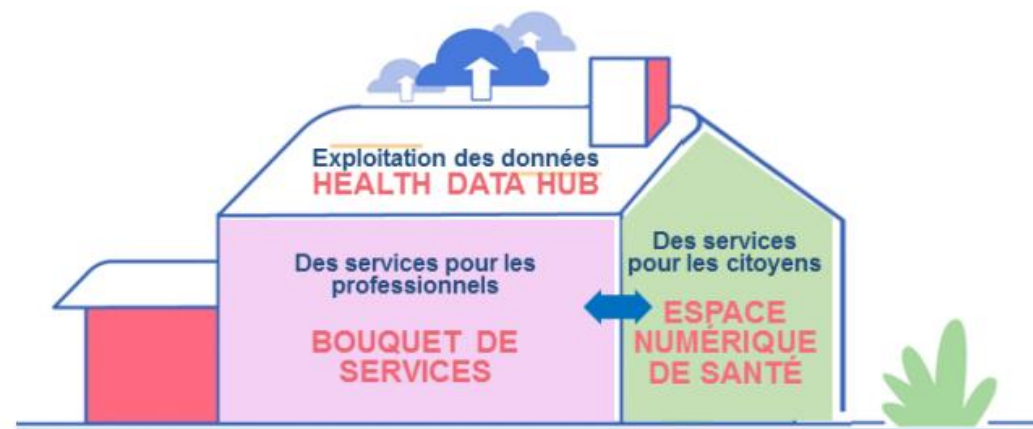
- **Le déploiement du DMP, Dossier Médical Partagé**, sera poursuivi pour stocker toutes les données qu'il est utile de partager, entre le patient et les professionnels qui le prennent en charge tout au long de son parcours (action 11)
- **L'usage des messageries sécurisées de santé** pour sécuriser l'échange d'information de santé entre professionnels sera élargi et accompagné (action 12)
- **La e-prescription** sera développée pour simplifier et sécuriser le circuit de transmission de l'ordonnance depuis la prescription jusqu'à la dispensation par le pharmacien (action 13)
- Les **services numériques territoriaux de coordinations de parcours** inscrits dans le programme e-parcours seront déployés (action 14)

Ces services se déploieront suivant leur propre calendrier, mais tous dans une même vision d'ensemble, un même schéma d'urbanisation.

4ème ORIENTATION



DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE SANTÉ



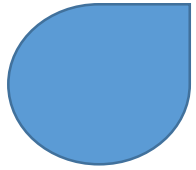
- 15 Espace numérique de santé pour les citoyens
- 16 Bouquet de services numériques pour les professionnels de santé
- 17 Health data hub

5^{ème} ORIENTATION



**SOUTENIR
L'INNOVATION
ET FAVORISER
L'ENGAGEMENT
DES ACTEURS**

- 18 Télémédecine et télé-soin
- 19 Programme « HOP'EN » pour les établissements de santé
- 20 Plan « ESMS numérique » pour les structures médico-sociales
- 21 Systèmes d'information de gestion de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- 22 Certification des systèmes d'information hospitaliers et déclinaison pour le médico-social
- 23 « Lab e-santé » : guichet national de l'innovation du numérique en santé
- 24 Réseau national de structures de santé dites « 3.0 »
- 25 Tour de France de la e-santé (17 régions)
- 26 Ateliers citoyens du numérique en santé



Focus sur quelques actions de la feuille de route pour le médico-social

Action 18 : Accompagnement au déploiement de la télémédecine et du télé-soin

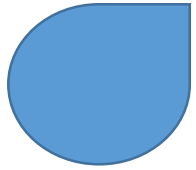
- Production d'un référentiel fonctionnel socle d'urbanisation des plateformes de télémédecine, l'enrichissement du cadre d'interopérabilité,...
- Sur le terrain, les projets de télémédecine répondant aux besoins de santé d'un territoire sont soutenus par l'assurance maladie et les ARS qui voient leurs moyens d'action renforcés, en particulier en direction des personnes âgées et des structures de soins de proximité (EHPAD, MSP, hôpitaux de proximité, ...)
- Inscription du télésoin dans le projet de loi sur l'organisation et la transformation du système de santé, qui concernera les auxiliaires médicaux et les pharmaciens.

Guide de recommandations HAS : juin 2019

Enrichissement du cadre d'interopérabilité de volets utiles à la télémédecine : octobre 2019

Inscription du télé-soin dans la loi : été 2019

Appui au déploiement : 2018-2022



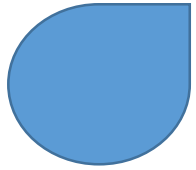
Focus sur quelques actions de la feuille de route pour le médico-social

Action 20 : Soutien aux systèmes d'information médico-sociaux et accompagnement au virage numérique, via un plan « ESMS numérique »

- Combler le retard des structures médico-sociales en matière de systèmes d'information et pallier les difficultés à dégager des budgets suffisants pour conduire à la fois la sécurisation, l'équipement matériel, l'acquisition de logiciels métier et leur déploiement
- Plan de financement pluriannuel

Lancement du programme : 2020

Fin du programme : 2022



Focus sur quelques actions de la feuille de route pour le médico-social

Action 21 : Harmoniser les systèmes d'information de gestion de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

- Harmonisation des systèmes d'information de gestion de la prestation aujourd'hui délivrée par les départements
- Un système d'information unifié de la prestation doit permettre de favoriser l'équité de traitement entre les personnes âgées, de simplifier les démarches notamment pour l'accès aux droits et de disposer d'informations populationnelles sur les bénéficiaires de l'APA et leurs proches aidants, afin d'adapter l'offre et la politique dédiée aux personnes âgées.

Programme d'harmonisation du SI des APA : 2020-2024

Pour aller plus loin...

- Vidéo « Accélérer le virage numérique » :

<https://www.facebook.com/asipsante/videos/2649563558405693/>

- Sites Internet de références :

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/dossiers-de-presse/article/feuille-de-route-accelerer-le-virage-numerique>

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/190425_dossier_presse_masante2022_ok.pdf

<https://esante.gouv.fr/actualites/presentation-de-la-feuille-de-route-accelerer-le-virage-numerique>

Merci de votre attention

